

L'association SOS Violences Conjugales aux côtés des victimes de violences depuis 33 ans



EQUIPE DE L'ASSOCIATION

- 5 professionnelles salariées
- 14 bénévoles écoutantes
- 9 bénévoles administratrices

Zoom sur

**Dispositif "ALLER VERS"
en RURALITE**

Nouvelle action 2022

! Parce qu'1 féminicide
sur 2 a lieu en zone rurale *



**Apporter une réponse spécifique
de proximité est essentiel**

Comment ?

**> Via des permanences délocalisées
d'une professionnelle
de SOS Violences Conjugales,
en étroite collaboration avec
le Conseil Départemental
de la Corrèze**

- écoute et accompagnement spécialisés
- informations et conseils pratiques
- orientation vers le réseau partenarial

Pour qui ?

Toute victime de violences

Où ?

- **au sein de 7 Maisons de la Solidarité Départementale**
Argentat, Meyssac, Juillac, Uzerche, Egletons, Meymac, Bort les Orgues
- **et de diverses structures**
notamment mairies, en fonction des besoins & dans la mesure du possible

> Grâce au soutien de nos financeurs
Etat, MSA, ARS, CPAM, CAF
Fondation des Femmes

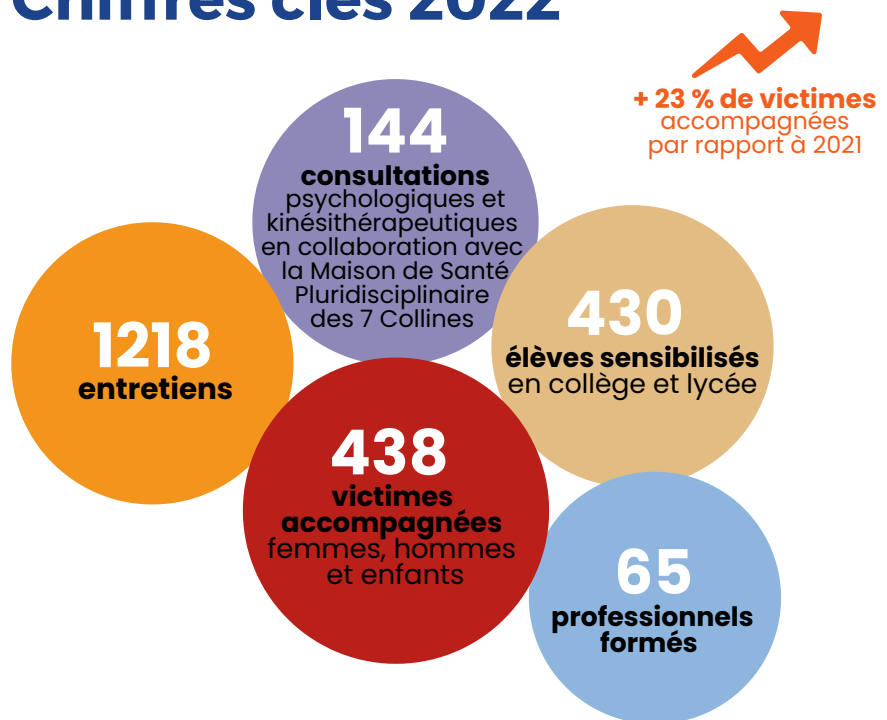


EXPOSITION CONTRASTES ET RÉSILIENCE

Temps fort 2022 à l'occasion du 25 novembre

Des « créations témoignage » réalisées par les femmes accompagnées, en collaboration avec les associations Merveilleux Prétexte et Hortiphonie, le Centre Socio Culturel Raoul Dautry, la Résidence Autonomie des Genêts, photographiées par Regard de toi

Chiffres clés 2022



Vous souhaitez contribuer à nos actions ?

→ **Contactez-nous pour devenir bénévole !**

→ **Faites un don sur HelloAsso**

<https://www.helloasso.com/associations/sos-violences-conjugales>